## **Assainissement Non Collectif**

# Mode d'emploi

Eaux usées : les bons gestes



#### **SPANC**

### Service Public D'Assainissement Non Collectif

## Comment entretenir mon installation?

Afin de préserver l'état de mon installation, ainsi que l'environnement, un entretien régulier est essentiel :

- Fosse septique / fosse toutes eaux :
  - une vidange doit être effectuée par une entreprise agréée tous les 4 ans en moyenne.
- Pré-filtre : nettoyage 2 fois/an environ.
- Pompe de relevage : nettoyage 1 à 2 fois par an.

## Quelles sont les bonnes pratiques ?

Afin de garantir la longévité de mon installation :

- Je ne dois pas déverser dans les canalisations (lavabo, évier, toilettes...).
- Huile (vidange, friture).
- Produits dangereux (peinture, liquides corrosifs, solvants).
- Médicaments
- Déchets solides
  (préservatifs, lingettes,
  protections hygiéniques, ...).
- Produits de nettoyage j'utilise des produits respectueux de l'environnement sans phosphates, ni solvants et biodégradables.
- Je dois rendre accessible les ouvrages et les regards pour assurer leur entretien et leur contrôle. Ils doivent être situés hors aires de stationnement, de stockage ou de plantation.





#### Pour plus de renseignements,

le SPANC est à votre écoute au 04 90 79 87 36 ou par mail : spanc@duranceluberon.fr